Isigny-sur-Mer, le 15 octobre 2017

CONSEIL ECOLES COLLEGE
Réunion du jeudi 28 septembre 2017
Collège Val d'Aure d'Isigny sur Mer

Présents :
M. Bricard, Principal du collège du val d'Aure
Mme Bérard, IEN en charge de la circonscription de Bayeux
Mme Rousseau, Principale adjointe du collège du Val d'Aure
M. Marco, CPC EPS de la circonscription de Bayeux
Mme Groult, CPC généraliste de la circonscription de Bayeux
Mme de Berranger, Coordonnatrice du REP du Val d'Aure
Mme Anquetil, Directrice de l'école élémentaire Isigny sur Mer
Mme Legrand, Professeure à l'école élémentaire Isigny sur Mer
Mme Morel, Directrice de l'école primaire de Sainte Margueritte d'Elle – Gare
Mme Perrée, Professeure à l'école élémentaire de Sainte Margueritte d'Elle – Gare
Mme Elan, Directrice de l'école de La Cambe
M. Pigeon, Professeur à l'école primaire de La Cambe
Mme Tarot, Professeure de mathématiques
Mme Carrière, Professeure de mathématiques
Mme Le Floc'h, Directrice de l'école primaire d'Osmanville
Mme Leprince, Professeure à l'école primaire d'Osmanville
Mme Langlais, Professeure à l'école maternelle d'Isigny sur Mer
Mme Couillard, Directrice de l'école maternelle d'Isigny sur Mer
Mme Briend, Professeure de sciences physiques
M. Chermat, Directeur de l'école primaire de Grandcamp
M. Cilloni, Professeur à l'école primaire de Grandcamp

Ordre du jour :
- Présentation du bilan intermédiaire du REP
- Fonctionnement du CEC
- Programme d'action et Commissions de travail 2017-2018 (thèmes, dates, organisation, représentation)
- Retours sur le calendrier 2017-2018

Début du conseil : 17h20

En préambule, Mme Bérard explique que la configuration de ce Conseil école collège est sous une forme élargie, en raison du report de deux réunions en juillet et septembre 2017.

I. Présentation du Bilan Intermédiaire du REP de l'année 2016/2017. Annexe 1

✓ *Retour sur le Bilan intermédiaire de la mise en place du REP du Val d'Aure*.

Présentation faite au Directeur Académique par
- les 3 pilotes (Mme Bérard – IEN 1er degré, Mme Louvrier, M. Bricard)
- M. Gondolf, directeur d'école La Cambe
- M. Marco, CPC Circonscription Bayeux.
- Mme Tack, principale adjointe
- Mme de Berranger, coordonnatrice REP

Ce bilan était commandé par le recteur et présenté au Directeur Académique. Les réseaux sont désignés pour 4 ans. Ce projet arrive à mi-parcours. L'enquête OASIE a permis d'établir un diagnostic intermédiaire sur les 3 priorités du REP. Cette enquête a été renseignée par l'ensemble des équipes.

Il y a une évolution du ressenti sur le premier axe (regard plus positif sur la manière dont on enseigne) de même que l'axe 2. La dynamique est quelque peu inversée concernant l'axe 3 « Mettre en place une école qui coopère avec les parents et les familles ». Or, il y a eu un important travail mené par les équipes de cycle 1. Cela sera donc à analyser en conseil de cycle.
Le Directeur Académique et l'IA-IPR Mme Fize sont très satisfaits du travail effectué au sein du Réseau d'Éducation Prioritaire du Val d'Aure. Des remontées au niveau ministériel ont été effectuées. Le travail avance à grand pas.
Mme Bérard, M. Bricard et Mme Louvrier (excusée ce jour) félicitent les équipes pour le travail effectué.

Axe de poursuite :
- **Mettre en place un COPIL associant les élus et les parents d'élèves.**
- **Renforcer les partenariats.**

Il serait important de communiquer autour des différentes actions pédagogiques mises en place.
Concernant les axes de progression, il est demandé aux équipes de mener une réflexion sur la manière dont pourraient être recrutés les parents siégeant au COPIL. D'ici la fin de l'année, nous aurons à mettre en place ce COPIL. Les pilotes du REP souhaitent s'appuyer sur les équipes pour définir les modalités de fonctionnement du COPIL.

Calendrier :
1 à 2 réunions de mise en place du COPIL avant la fin de l'année scolaire.

✓L'outil TRELLO

L'outil TRELLO est un tableau de bord numérique des actions menées au sein du Réseau. Il est présenté par Mme de Berranger, qui en est également la responsable. L'outil avait été présenté par Mme de Berranger à tous les directeurs en 2016/2017.
Il serait possible que les équipes aient une lecture de cet outil (paramétrages à effectuer), mais le « padlet » reste l'outil accessible à tous. Il est fait par et pour les enseignants.
Les comptes rendus pourraient être annexés dans cet outil, le Conseil école-collège traitant essentiellement du Réseau d'Education Prioritaire

✓ *Feuille de route Coordination du REP du Val d'Aure : annexe 2*

Présentation de la feuille de route actualisée de la coordonnatrice REP, avec l'intégration des actions éducatives dans ses missions, afin d'amener les élèves à réussir tant sur le plan pédagogique qu'éducatif.
Mme de Berranger indique :

Accompagnement Educatif : appel à projet émanant des enseignants du REP, sur le temps périscolaire, à destination de tous les élèves. Une dotation de la direction académique de presque de 5000 euros dans le 1er degré et 4000 euros dans le 2nd degré à utiliser jusqu'au mois de décembre 2017.
Il n'y a pas de ligne budgétaire pour un achat de matériel, mais cela pourrait être compensé par l'intercom d'Isigny-Omaha. Jusque là, c'est le collège qui supporte les frais administratifs.
Sur les actions menées, on peut raisonner en termes de demi-heures ou d'heure. Ce n'est pas du soutien. C'est un temps dévolu à tous les élèves. Plusieurs créneaux peuvent être envisagés : le matin avant l'école, sur le temps de la pause méridienne, l'après-midi après la classe.
Ce sont des activités variées au service de la culture, du sport par exemple.

Mme de Berranger se propose d'accompagner les équipes sur la rédaction des projets et souhaite s'investir à leurs côtés. A l'école de La Cambe, l'accompagnement éducatif se ferait sur le thème du jardin.
Une nouvelle dotation sera attribuée d'ici la fin de l'année scolaire.
M. Bricard est dans l'attente des projets des équipes.

Organisation de réunions pour l'année scolaire 2017 2018
9 heures de conseils de cycles (6x1h30) seront consacrées aux échanges « réseau ». L'idée est de réduire les commissions. Il y avait 4 l'an passé, on va passer à 2+1. Toutes les thématiques sont possibles, les CPC et la coordinatrice peuvent être interpellés en fonction des objets de travail choisis
- Commission n°1 et 2 du nouveau programme d'action : vont se réunir deux fois dans l'année.
- Commission n°3 : sur les projets et leur élaboration. Commission dédiée à l'élaboration des temps forts du REP. Elle se réunira autant que de besoin. Mme de Berranger en est l'organisatrice.

Les conseils de cycle travailleront sur un ordre du jour ; si des temps de concertation nécessitent la présence de l'équipe de pilotage, celle-ci pourra être invitée.
Les enseignants du 2nd degré sont invités comme tout enseignant de cycle 3. Le Recteur a rappelé lors de la réunion départementale de rentrée, que ces concertations relevaient des obligations de service. Mme Bérard

n'attend pas de retour écrit de la part des équipes. Un bilan de travail est cependant mené avec la coordonnatrice.
Mme de Berranger propose une entrée sous la forme de questionnement. Elle se chargera de formaliser le calendrier.

II. Fonctionnement du CEC

Le CEC alimente les conseils. Mme Bérard demande aux équipes membres du CEC de diffuser les informations. Certains enseignants n'ont aucune idée de ce qui se fait en CEC remarque t'elle et pourtant cela doit alimenter leurs actions au sein des classes. Il est donc demandé de reprendre le CR du CEC lors de conseil de maîtres.

III. Programme d'actions et commissions (A en annexe 3)

Une nouvelle proposition est présentée
Commission n°1 –Evaluations par compétences
Commission n°2 – Climat scolaire et estime de soi-
Commission n°3 – L'élaboration des temps forts du REP.

Tout le monde participe (1 enseignant par école au moins sur les 2 premiers axes) avec obligation de participer à la première et à la dernière réunion et de diffuser l'information en conseil des maîtres).
La 3ème commission s'organise au fur et à mesure des projets : s'inscrivent les personnels qui le souhaitent en fonction des projets. Il est important d'informer Mme de Berranger (projets / questions de cycles inter-école).

Le concours « Calcula'tice » s'organisera en mars 2018 par Mme Tarot. Les élèves de cycle 3 qui souhaitent participer au projet sont les bienvenus (association d'élèves de 6ème et de CM2)

Les membres du Conseil école-collège sont favorables à cette proposition.

Dans le cadre du projet Horizon, la première journée d'accueil des élèves de cycle 3 issue de l'élémentaire viendront au collège le **vendredi 10 novembre 2017** sous la forme d'une course d'orientation dans le collège avec challenge inter-écoles.
Couplé à cette action, un temps d'échanges avec les familles de 16h à 18h et à partir de 18h, la cérémonie citoyenne de la remise des diplômes du DNB.
La gestion des flux sera prépondérante pour cette organisation et il est demandé aux écoles d'indiquer leurs effectifs par niveaux

Ecoles REP	**CM1**	**CM2**
Isigny sur mer	34	25
Osmanville	7	7
La cambe	15	21
Grandcamp-Maisy	10	8
Sainte Marguerite	9	5
	75	66

IV. Le calendrier : Année scolaire 2017 2018

Le stage REP 1er degré sur la thématique du Climat scolaire aura lieu le 8 décembre 2017.
Le stage REP inter-degrés sur la thématique de l'explicitation aura lieu le 1er février 2018.

Le conseil s'achève à 19 h 10